

Date de la convocation : 04/06/2021
Affiché du 10/06/21 au 10/07/21

Présents : Patrice VALENTIN, Dominique VANDIER, Carole GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, François PARIS, Frédérique BORDES, Nicolas PERDREAU, Corine POUPARD, Patricia ROYER, Jérôme DUSAUTOY, Alexandrine MERET, Laure DECOSTERD, Julien FERREIRA, Hélène BLOT, Angelo GUILLARD, Nathalie FOUQUET.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée ayant donné procuration : Virginie BOURDICAUD à Nicolas PERDREAU

Mme Laure DECOSTERD a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire.

Avant ouverture de séance, M. le Maire tient à avoir une pensée toute particulière pour Jammes DOYEN, conseiller municipal décédé et pour sa famille.

La séance est ouverte à 20 h 00 par M. Patrice VALENTIN, Maire.

◆ **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

☞ Adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 29 avril 2021.

☞ Prend acte de 9 décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal. Réponse est apportée à la question de M. Nicolas PERDREAU au sujet des décisions prises dans le cadre d'avenants aux marchés de travaux pour la réhabilitation de la Halle la Gare : il s'agit de travaux complémentaires non identifiés dans les marchés initiaux et jugés nécessaires au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

☞ Procède dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice, à des ajustements de crédits ou ouverture de programme en dépenses et recettes.

☞ Adopte, à compter du 1er janvier 2022, l'instruction budgétaire et comptable M57 pour le budget principal de la Commune.

☞ Prends connaissance de l'étude d'aménagement de la traversée d'agglomération de la commune par la RD 46 rue Pasteur, la restructuration de la Place du Général de Gaulle et du carrefour Pasteur/Berthelot réalisée par le bureau d'étude INGAÏA. Deux projets ont été établis pour la Place du Général de Gaulle. Une version 3 prenant en considération les ajustements souhaités par le groupe de travail réuni ce mercredi 9 juin sera établie et transmise aux conseillers municipaux. Il s'agit d'un porter à connaissance de l'acheminement de ce dossier qui sera soumis ultérieurement à décision de l'assemblée.

☞ Donne son accord à la réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'aménagement de terrains dans le secteur 2AUa, une étude chiffrée ayant déjà été réalisée il y a quelques années sur les parcelles classées en zone 1 AUa (secteur ouest). Il s'agit de fixer les grands principes d'aménagement et les coûts de production sur cette zone qui aura vocation à recevoir de l'habitat.

☞ Charge M. le Maire de solliciter un accompagnement financier auprès de la Région Grand Est pour le déploiement d'une organisation de sécurité sur la commune d'Esternay (vidéosurveillance, équipements policier municipal dont acquisition d'un véhicule).

☞ Autorise la refonte d'ensemble du site Internet de la Commune. Cette décision vient concrétiser l'opération d'écriture de la décision modificative précédemment votée.

M. le Maire informe qu'une réflexion faisant suite à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Etat sur le territoire de nos 3 Communautés de Communes est menée en vue de s'associer des services d'une manière mutualisée afin de développer l'utilisation du numérique par nos habitants. Il appartient aujourd'hui à la commune de se positionner dans la boucle des acteurs possibles de la démarche mutualisée avec les autres bourg centres de notre territoire et les Communautés de Communes.

☞ Emet un avis favorable de principe pour participer à la démarche mutualisée proposée.

☞ Décide d'attribuer, après examen de la demande, une subvention à l'Association Sportive du Collège du Grand Morin d'Esternay.

☞ Fête Nationale 2021

M. le Maire souhaite faire un point sur la façon dont le 14 juillet pourrait s'organiser et laisse la parole à Mme Carole GEERAERTS pour communiquer son déroulé :

- défilé avec les sapeurs-pompiers dans les rues de la commune et arrêt au Monument aux Morts
- remise de prix aux 6^e et 3^e pour leur parcours scolaire ; en lieu et place du dictionnaire remis aux élèves entrants en 6^e, un bon cadeau à utiliser à la Librairie Majuscule à Sézanne sera offert. Cette suggestion est faite afin de passer à une formule laissant un peu plus de choix à l'enfant. Suggestion validée par l'assemblée.

- information de M. Nicolas PERDREAU : remise de diplômes aux sapeurs-pompiers

- Feu d'artifice le soir du 14 juillet.

Dans le contexte actuel, la traditionnelle « rondelle » n'est pas envisageable. La commune souhaite malgré tout proposer à la population de participer à différentes animations qui seront mises en place sous forme d'offre culturelle et découverte du village

- . site de réhabilitation de la Halle de la Gare sera ouvert à une visite

- . exposition des tableaux de nos artistes locaux à la salle L. COLETTE La Gare

- . découverte des œuvres d'art de l'Eglise Saint-Rémi.

Ce programme reste ouvert à d'autres propositions par les associations locales.

☞ Le forum des associations se tiendra le 1^{er} samedi du mois de septembre. Tout reste à construire sur le sujet. M. Julien FERREIRA précise que le tissu associatif est très riche sur la commune et que le forum est le meilleur moyen de mettre en avant l'offre existante à Esternay mais pas uniquement l'offre sportive. Il rappelle que toutes les associations ont un même droit d'exposition et qu'il importe de mutualiser certaines actions.

Affaires diverses

- Mme Corine POUPARD souhaite communiquer quelques informations à la suite de sa participation en sa qualité de membre représentant la CCSSOM au conseil d'administration du cinéma le Sez'Art. M. Nicolas PERDREAU tient à souligner l'action faite en faveur des sapeurs-pompiers et des enfants des soignants après le 1^{ère} déconfinement où des places de cinéma gratuites ont été offertes.

- Rencontre avec un opérateur du photovoltaïque qui souhaite implanter des équipements à Esternay. Il s'agit d'une première information. Une présentation un peu plus formelle sera faite vers les élus pour connaître les enjeux de cette électricité d'origine photovoltaïque, dans le même esprit que le travail conduit autour de l'éolien.

- Le projet de construction de 6 pavillons locatifs rue des Richards par Plurial Novilia Plurial avance les derniers arbitrages avec la DDT sont en cours et le permis de construire pourra ensuite être déposé.

- Lettre de remerciements de l'Association des Maires ADM06 pour le soutien financier apporté par la Commune à la suite de la tempête Alex.

- Lettres de remerciements reçues de différentes associations après versement des subventions annuelles.

- Après signature d'une convention, la Maison de Services au Public d'Esternay a été labellisée France Services.

- La Poste souhaite mettre en vente l'immeuble rue d'Etzenrot. Une visite avec des élus a été organisée ; c'est un sujet qui reste à travailler avant toute précision.

- Les dossiers de demandes de subventions pour les Aires de Jeux ont été déposés auprès de la Région Grand Est et du Conseil Départemental. En attente de suivi et réponse à ce jour.
- Rappelle de la tenue des bureaux de vote les 20 et 27 juin prochains et du respect du protocole par les assesseurs. Le transfert du bureau de vote qui se tiendra dans le hall d'accueil du Groupe Scolaire Primaire a été autorisé par arrêté préfectoral.
- La CCSSOM a validé en bureau lundi le fait de porter l'étude d'une crèche à Esternay
- M. Julien FERREIRA informe qu'en partenariat avec la Mairie, le Club de Foot diffusera les matchs de l'Euro, Equipe de France (TF 1 et M6) à la MTL.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 40.

Vu pour être affiché le 10/06/2021 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Esternay, le 10 juin 2021 2021.

Le Maire, Patrice VALENTIN



Patrice VALENTIN

PATRICE VALENTIN
2021.06.10 21:41:16 +0200
Ref:20210610_143813_1-2-0
Signature numérique
le Maire